

REPUBLIQUE FRANCAISE

25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGDE

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat du Bas Languedoc

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : Syndicat

ANNEE 2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 721 361,21	7 254 150,50
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 467 210,71
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 721 361,21	7 721 361,21

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 555 747,37	15 706 389,77
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 102 028,28	2 107 756,30
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 156 370,42	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	17 814 146,07	17 814 146,07
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	25 535 507,28	25 535 507,28

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	274 500,00	0,00	449 251,84		449 251,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 500,00	0,00	311 000,00		311 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	0,00	65 000,00		65 000,00
Total des dépenses de gestion des services		635 000,00	0,00	825 251,84		825 251,84
66	Charges financières	1 350 115,22	0,00	1 291 872,20		1 291 872,20
67	Charges exceptionnelles	506 000,00	0,00	506 000,00		506 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	100 000,00		100 000,00		100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 591 115,22	0,00	2 723 124,04		2 723 124,04
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 365 189,53		1 881 050,81		1 881 050,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	3 109 410,01		3 117 186,36		3 117 186,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 474 599,54		4 998 237,17		4 998 237,17
TOTAL		9 065 714,76	0,00	7 721 361,21		7 721 361,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 721 361,21

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de serv	4 200 000,00	0,00	4 700 000,00		4 700 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 836 762,00	0,00	1 892 009,00		1 892 009,00
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	0,00	1 830,00		1 830,00
Total des recettes de gestion des services		6 063 592,00	0,00	6 618 839,00		6 618 839,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13		474 360,13
77	Produits exceptionnels	1 533 220,82	0,00	100 000,00		100 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 071 172,95	0,00	7 193 199,13		7 193 199,13
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	49 174,96		60 951,37		60 951,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		49 174,96		60 951,37		60 951,37
TOTAL		8 120 347,91	0,00	7 254 150,50		7 254 150,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

467 210,71

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 721 361,21

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

4 937 285,80

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la notation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 45.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	27 000,00	6 803,66	20 196,34		27 000,00
21	Immobilisations corporelles	579 000,00	105 902,32	458 097,68		564 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	10 124 830,00	2 989 322,30	7 334 517,70		10 323 840,00
Total des dépenses d'équipement		10 730 830,00	3 102 028,28	7 812 811,72		10 914 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 810 145,22	0,00	1 799 016,28		1 799 016,28
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	2 146 166,00	0,00	2 182 968,00		2 182 968,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		3 956 311,22	0,00	3 981 984,28		3 981 984,28
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	1 000 000,00	0,00	700 000,00		700 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		15 687 141,22	3 102 028,28	12 494 796,00		15 596 824,28
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	49 174,96		60 951,37		60 951,37
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		49 174,96		60 951,37		60 951,37
TOTAL		15 736 316,18	3 102 028,28	12 555 747,37		15 657 775,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

2 156 370,42

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

17 814 146,07

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	1 424 695,40	2 107 756,30	537 570,00		2 645 326,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 690 855,24	0,00	5 081 244,18		5 081 244,18
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		6 115 550,64	2 107 756,30	5 618 814,18		7 726 570,48
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	50 000,00		50 000,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	226 497,19	0,00	2 156 370,42		2 156 370,42
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	2 146 166,00	0,00	2 182 968,00		2 182 968,00
Total des recettes financières		2 372 663,19	0,00	4 389 338,42		4 389 338,42
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	1 000 000,00	0,00	700 000,00		700 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 488 213,83	2 107 756,30	10 708 152,60		12 815 908,90
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 365 189,53		1 881 050,81		1 881 050,81
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 109 410,01		3 117 186,36		3 117 186,36
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 474 599,54		4 998 237,17		4 998 237,17
TOTAL		15 962 813,37	2 107 756,30	15 706 389,77		17 814 146,07

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

17 814 146,07

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 937 285,80

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	449 251,84		449 251,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	311 000,00		311 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00		65 000,00
66	Charges financières	1 291 872,20	0,00	1 291 872,20
67	Charges exceptionnelles	506 000,00	20 000,00	526 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 097 186,36	3 097 186,36
022	Dépenses imprévues (exploitation)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 881 050,81	1 881 050,81
Dépenses d'exploitation - Total		2 723 124,04	4 998 237,17	7 721 361,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 7 721 361,21

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 951,37	60 951,37
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 799 016,28	0,00	1 799 016,28
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	27 000,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	564 000,00	0,00	564 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 323 840,00	0,00	10 323 840,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 182 968,00	0,00	2 182 968,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	700 000,00	0,00	700 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		15 596 824,28	60 951,37	15 657 775,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 2 156 370,42

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 17 814 146,07

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	4 700 000,00		4 700 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 892 009,00		1 892 009,00
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	0,00	1 830,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13
77	Produits exceptionnels	100 000,00	60 951,37	160 951,37
	Recettes d'exploitation - Total	7 193 199,13	60 951,37	7 254 150,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

467 210,71

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 721 361,21

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	2 645 326,30	0,00	2 645 326,30
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	5 081 244,18	0,00	5 081 244,18
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 182 968,00	0,00	2 182 968,00
28	Amortissements des immobilisations		2 284 186,36	2 284 186,36
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	700 000,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 881 050,81	1 881 050,81
	Recettes d'investissement - Total	10 659 538,48	4 998 237,17	15 657 775,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

2 156 370,42

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

17 814 146,07

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	274 500,00	449 251,84	
604	Achats d'études, prestations de services	1 500,00	500,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	6 000,00	6 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 000,00	3 500,00	
6064	Fournitures administratives	6 000,00	8 000,00	
6066	Carburants	4 000,00	4 000,00	
6135	Locations mobilières	20 000,00	20 000,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	19 000,00	12 000,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	4 000,00	5 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers		38 000,00	
61551	Matériel roulant	3 000,00	3 000,00	
61558	Autres biens mobiliers		1 000,00	
6156	Maintenance	20 000,00	15 000,00	
6161	Multirisques	6 500,00	6 500,00	
6162	Assurance obligatoire dommage construction	25 000,00	25 000,00	
6168	Autres	3 000,00	2 500,00	
618	Divers	1 000,00	1 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	
6226	Honoraires	82 500,00	47 500,00	
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	10 000,00	
6237	Publications	2 000,00	5 000,00	
6247	Transports collectifs du personnel		2 000,00	
6248	Divers		1 000,00	
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	
6256	Missions	6 000,00	8 000,00	
6257	Réceptions	20 000,00	20 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	10 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	
635111	Cotisation foncière des entreprises	500,00	0,00	
63512	Taxes foncières	10 000,00	11 000,00	
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	1 000,00	
6358	Autres droits	500,00	500,00	
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements		174 751,84	
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 500,00	311 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 500,00	2 500,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	175 000,00	175 000,00	
6413	Primes et gratifications	6 500,00	7 000,00	
6415	Supplément familial	1 000,00	500,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	27 000,00	
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,00	15 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	38 000,00	48 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 500,00	1 500,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 500,00	1 500,00	
6471	Prestations directes	17 500,00	20 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	
6478	Autres charges sociales diverses	11 000,00	12 000,00	
648	Autres charges de personnel		0,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	65 000,00	
6531	Indemnités	61 500,00	61 500,00	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	500,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		635 000,00	825 251,84	
66	Charges financières (b)(8)	1 350 115,22	1 291 872,20	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 380 614,92	1 319 183,43	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-31 208,03	-27 677,50	
6688	Autres	708,33	366,27	
67	Charges exceptionnelles (c)	506 000,00	506 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 000,00	4 000,00	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	500 000,00	500 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	100 000,00	100 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 591 115,22	2 723 124,04	
023	Virement à la section d'investissement	3 365 189,53	1 881 050,81	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	3 109 410,01	3 117 186,36	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	20 000,00	20 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelle:	2 276 410,01	2 284 186,36	
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	813 000,00	813 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 474 599,54	4 998 237,17	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 474 599,54	4 998 237,17	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 065 714,76	7 721 361,21	

+

RESTES A REALISER 2017 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 721 361,21

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	25 000,00	
64198	Autres remboursements	25 000,00	25 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	4 200 000,00	4 700 000,00	
70121	Contre-valeur taxe sur les consommations d'eau	4 200 000,00	4 700 000,00	
74	Subventions d'exploitation	1 836 762,00	1 892 009,00	
748	Autres subventions d'exploitation	1 836 762,00	1 892 009,00	
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	1 830,00	
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	1 830,00	1 830,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 063 592,00	6 618 839,00	
76	Produits financiers (b)	474 360,13	474 360,13	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	474 360,13	474 360,13	
77	Produits exceptionnels (c)	1 533 220,82	100 000,00	
778	Autres produits exceptionnels	1 533 220,82	100 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 071 172,95	7 193 199,13	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	49 174,96	60 951,37	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs) (7)		0,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	49 174,96	60 951,37	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		49 174,96	60 951,37	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 120 347,91	7 254 150,50	

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	467 210,71
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 721 361,21

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 000,00	20 196,34	
2031	Frais d'études	18 000,00	18 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	9 000,00	2 196,34	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	579 000,00	458 097,68	
2111	Terrains nus	188 426,80	94 097,68	
2118	Autres terrains	11 573,20	0,00	
2121	Terrains nus	35 000,00	40 000,00	
21311	Bâtiments d'exploitation	150 000,00	130 000,00	
21561	Service de distribution d'eau	154 000,00	154 000,00	
2184	Mobilier	40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 124 830,00	7 334 517,70	
2313	Constructions	2 828 080,00	2 715 744,55	
2314	Constructions sur sol d'autrui	250 000,00	250 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	7 046 750,00	4 368 773,15	
Total des dépenses d'équipement		10 730 830,00	7 812 811,72	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 810 145,22	1 799 016,28	
1641	Emprunts en euros	1 655 602,63	1 670 250,72	
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	154 542,59	128 765,56	
27	Autres immobilisations financières	2 146 166,00	2 182 968,00	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	2 146 166,00	2 182 968,00	
Total des dépenses financières		3 956 311,22	3 981 984,28	
458107	Opé. pour compte de tiers n° 07 (6)	500 000,00	200 000,00	
458108	Opé. pour compte de tiers n° 08 (6)	500 000,00	500 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	700 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		15 687 141,22	12 494 796,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	49 174,96	60 951,37	
	Reprises sur autofinancement antérieur	49 174,96	60 951,37	
139111	Agence de l'eau	17 675,03	17 675,03	
139118	Autres	14 399,04	14 399,04	
13913	Départements	6 240,00	11 865,00	
13914	Communes	4 128,39	10 279,80	
13916	Autres établissements publics locaux	6 732,50	6 732,50	
2817311	Bâtiments d'exploitation		0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		49 174,96	60 951,37	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 736 316,18	12 555 747,37	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

3 102 028,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

2 156 370,42

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

17 814 146,07

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 424 695,40	537 570,00	
13111	Agence de l'eau	659 402,00	537 570,00	
1314	Communes	284 712,40	0,00	
1315	Groupements de collectivités	480 581,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 690 855,24	5 081 244,18	
1641	Emprunts en euros	4 690 855,24	5 081 244,18	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		6 115 550,64	5 618 814,18	
10	Dotations, fonds divers et réserves	226 497,19	2 206 370,42	
10228	Autres fonds d'investissement		50 000,00	
1068	Autres réserves	226 497,19	2 156 370,42	
27	Autres immobilisations financières	2 146 166,00	2 182 968,00	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	2 146 166,00	2 182 968,00	
Total des recettes financières		2 372 663,19	4 389 338,42	
458207	Opé. pour compte de tiers n° 07 (5)	500 000,00	200 000,00	
458208	Opé. pour compte de tiers n° 08 (5)	500 000,00	500 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	700 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		9 488 213,83	10 708 152,60	
021	Virement de la section d'exploitation	3 365 189,53	1 881 050,81	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	3 109 410,01	3 117 186,36	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	20 000,00	20 000,00	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, droits de propriété industrielle, artistique et littéraire		0,00	
28121	Terrains nus	1 293,00	1 541,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	475 286,16	486 686,47	
281411	Bâtiments d'exploitation		0,00	
28143	Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	7 637,95	7 637,95	
28154	Matériel industriel	19 284,67	0,00	
281561	Service de distribution d'eau	1 575 784,58	1 644 170,68	
281721	Terrains nus	342,00	342,00	
281728	Autres terrains	62,00	62,00	
2817311	Bâtiments d'exploitation	24 240,00	24 240,00	
2817531	Réseaux d'adduction d'eau		0,00	
281754	Matériel industriel	246,00	246,00	
2817561	Service de distribution d'eau	96 277,69	90 628,98	
281757	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	14 823,00	14 823,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	48 704,70	5 097,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 753,66	3 701,36	
28184	Mobilier	4 674,60	5 009,92	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 474 599,54	4 998 237,17	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		6 474 599,54	4 998 237,17	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		15 962 813,37	15 706 389,77	

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2017 (9)	2 107 756,30
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 814 146,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

IV

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					39 067 372,61									
ARC30070	CE	01/01/2007		25/03/2008	39 067 372,61	F		4,47	4,47		A	X	N	A-1
MIN245533EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2007		01/04/2008	199 800,77	F		4,28	4,28		A	P	N	A-1
00692504792G	CREDIT FONCIER	18/07/2008		31/07/2008	5 000 000,00	F		4,93	5,17564		T	P	O	A-1
025066602	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	5 000 000,00	F		3,94	4,00156		T	P	N	A-1
MIN0250666003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	1 568 387,50	F		3,94	4,00156		T	P	N	A-1
A171202B000	CE	01/01/2011		25/03/2012	230 655,71	F		4,1	4,16508		T	X	O	A-1
MPH275226EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/05/2011		01/06/2012	7 000 000,00	F		3,88	3,88		A	C	N	A-1
00 0020 80592 A	CREDIT FONCIER	06/11/2012		26/11/2012	3 000 000,00	F		4,42	4,47769		A	C	N	A-1
8186385	CE	18/06/2012		25/09/2012	500 000,00	F		5,11	5,19783		T	X	N	A-1
00002080692B	CREDIT FONCIER	06/11/2012		25/03/2014	2 000 000,00	F		4,57	4,57		A	C	N	A-1
MON505213EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2016		01/07/2016	12 765 379,46	F		3,25	3,37753		A	X	N	A-1
02LM2M013PR	CRCA	01/01/2017		20/11/2017	139 487,56	F		5,356	5,38177		A	X	N	A-1
ALR20006450 VIA	CE	01/01/2017		25/07/2017	48 079,16	F		5,74	17,39731		A	X	O	A-1
MON513084EUR/00	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		01/03/2017	483 333,34	F		1,76	1,79727		T	C	O	A-1
MON516245EUR001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		01/03/2017	750 000,00	F		1,26	1,28176		T	C	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 872 615,71									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					1 872 615,71									
10531	AGENCE DE L'EAU	19/03/2001		16/05/2004	236 905,77	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
12459	AGENCE DE L'EAU	19/10/2001		16/01/2005	76 224,51	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
2002 0524	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/04/2006	60 979,61	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
20020531	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/07/2005	245 747,82	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
2004 1849	AGENCE DE L'EAU	13/09/2004		16/03/2008	61 000,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
2005 0932	AGENCE DE L'EAU	07/06/2005		16/09/2008	1 113 200,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
2006 1446	AGENCE DE L'EAU	03/08/2006		16/02/2008	78 558,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
Total général					40 939 988,32									

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		32 509 365,94					1 620 250,72	1 269 183,43	0,00	543 595,78	
ARC30070	N	0,00		32 509 365,94					1 620 250,72	1 269 183,43	0,00	543 595,78	
MIN245533EUR	N	0,00		115 111,34	8,17	F	4,47	4,47	10 669,50	5 145,48	0,00	3 579,22	
00692504792G	N	0,00		4 487 689,46	29,25	F	4,28	4,28	73 232,35	193 872,90	0,00	143 021,26	
0250666602	N	0,00		4 538 764,79	30,50	F	5,17664	5,17664	64 045,18	225 577,58	0,00	37 975,88	
MIN2503666/003	N	0,00		328 374,13	20,00	F	4,00156	4,00156	9 710,67	12 717,12	0,00	3 119,14	
A171202B000	N	0,00		1 297 161,43	20,00	F	4,00156	4,00156	39 521,98	50 529,86	0,00	12 387,75	
MPH215226EUR	N	0,00		114 446,03	4,67	F	4,16508	4,16508	22 286,50	4 352,54	0,00	62,98	
00 0020 80592 A	N	0,00		4 900 000,00	13,42	F	3,53394	3,53394	350 000,00	192 780,56	0,00	104 698,03	
8186385	N	0,00		2 000 000,00	9,83	F	4 47769	4 47769	200 000,00	89 627,78	0,00	7 842,43	
00002080692B	N	0,00		408 518,47	14,42	F	5,19783	5,19783	19 555,80	20 504,52	0,00	331,27	
MON505213EUR	N	0,00		1 466 666,68	10,17	F	4,57	4,57	133 333,33	67 957,59	0,00	47 731,11	
02LM2M013PR	N	0,00		11 541 371,35	30,50	F	3,37793	3,37793	611 424,01	380 304,22	0,00	180 078,48	
ALR20006450 VIA	N	0,00		135 716,09	19,83	F	5,38177	5,38177	3 971,76	7 206,52	0,00	796,72	
MON513084EUR/00	N	0,00		37 046,15	2,50	F	7,05795	7,05795	11 666,32	2 126,45	0,00	631,28	
MON516245EUR001	N	0,00		450 000,02	13,42	F	1,79727	1,79727	33 333,32	7 700,00	0,00	631,48	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				712 800,00	18,92	F	1,28176	1,28176	37 500,00	8 800,31	0,00	708,75	
(Total)		0,00		480 360,37					128 765,56	366,27	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0,00		480 360,37					128 765,56	366,27	0,00	0,00	
10531	N	0,00		16 351,04	0,33	F	0,0	0,0	16 351,04	81,78	0,00	0,00	
12459	N	0,00		10 495,80	1,00	F	0,0	0,0	5 234,78	52,48	0,00	0,00	
2002 0524	N	0,00		12 563,62	2,25	F	0,0	0,0	4 166,99	62,82	0,00	0,00	
20020531	N	0,00		33 838,31	1,50	F	0,0	0,0	16 876,95	169,19	0,00	0,00	
2004 1848	N	0,00		20 333,30	4,17	F	0,0	0,0	4 066,67	0,00	0,00	0,00	
2005 0932	N	0,00		371 066,70	4,67	F	0,0	0,0	74 213,33	0,00	0,00	0,00	
2006 1446	N	0,00		15 711,60	1,08	F	0,0	0,0	7 855,80	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		32 989 726,31					1 749 016,28	1 269 549,70	0,00	543 595,78	

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	4	0	4
Adjoint administratif ppal 1ere classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	1	2	2	0	2
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	1	6	6	0	6

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruis (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs directs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.


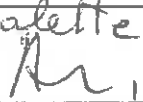
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 19/04/2018
 Reçu en préfecture le 19/04/2018
 Affiché le 19/04/2018
 ID : 034 263400655 20180412 BP3018 BF

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie	
M. LUSSERT Jean-Marc	
Mme MIRALLES Patricia	n-valette 

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/18, et de la publication le 19/04/18

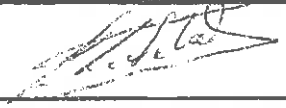
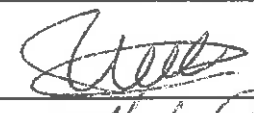

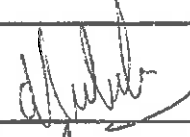


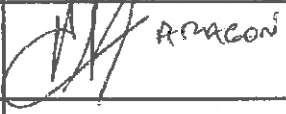
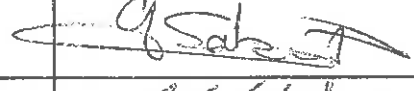
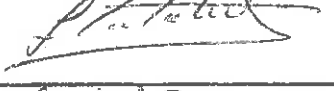

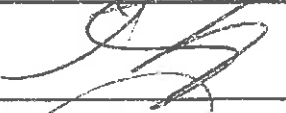


A Marseillan, le 19/04/18

Le Président



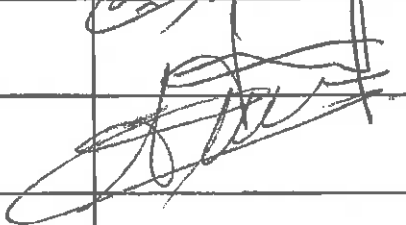
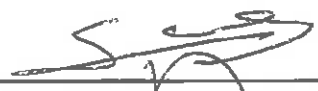

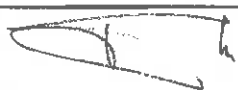






J.M. ALAUZET

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mme LABATUT Lucienne	
Mme LEON Claude	
M. MARCEROU Jean-Claude	
M. MARTY Robert	
M. NAUDIN Gérard	
M. NIDECKER Georges	
M. NURIT Gilles	
M. PETIT François	
M. PHILIPPE Michel	 AMACON
M. RIVE Guy	
M. ROULLEAUX Jean-Jacques	
Mme SABORIT Ghislaine	
Mme SALGAS Véronique	
M. SALIS Francis	 Bastide
M. VERA Joël	 Pouvoir M ^{re} ALAUZET
M. DARTIER Jordan	 Pouvoir M ^{re} GARCIA
M. GARCIA Thomas	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mme CASSAR Michelle	<i>Mme Cinson</i>	
M. CELIE Raymond		
Mme CINCON Sylvie		
M. COEURVEILLE Michel		
Mme COLMAS Ghislaine		
M. CUCULIERE Serge		
M. DEMOLLIERE Jean-Pierre		
M. DI STEFANO Francis		
M. FAGES Roger		
M. FERRAGNE Philippe		
Mme FERRIER Magali		
M. FONTVIEILLE Henri		
M. GROS Jean-Claude		
Mme GUIRAUD Isabelle		
M. HARDEMAN Jean		
Mme ILLAIRE Régine		<i>M. Bouzeres Adjoint Adelpy</i>
M. JEANTET Alain		

Envoyé en préfecture le 19/04/2018

Reçu en préfecture le 19/04/2018

Affiché le 19/04/2018

ID : C34 253400659 20180412 BR2018 BF

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D


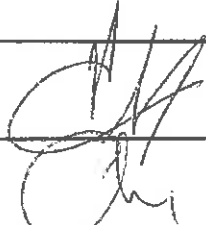


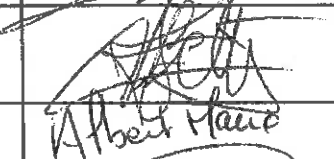

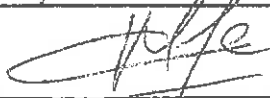
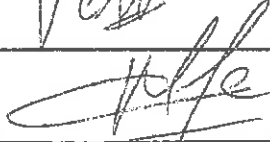
Présenté par le président,
A FABREGUES, le 12/04/2018
Le président,

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A FABREGUES, le 12/04/2018

Date de convocation : 05/04/2018

Les membres du Comité syndical,

M. ALAUZET Jean-Marc	
M. ALRIC William	
M. ARAGON Jean-Claude	
M. ARCHIMBEAU Olivier	
M. AUDOUI Philippe	
M. AUDRIN Jean-François	
M. BAEZA Henry	
M. BARRAU Gérard	
M. BATTAIL Alain	
M. BETTI Bernard	
M. BREYSEE Thierry	
M. CAIZERGUES Roger	
M. CAPROUGE Philippe	

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.15	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.22	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.24	D - Arrêté et signatures	X	

